



## Programme annuel

**La mission et les objectifs de l'AIM définissent le cadre de mise en œuvre des projets et missions. Chaque année, le Conseil d'administration de juin approuve les projets inscrits au programme annuel de l'année civile suivante. Le [programme annuel actuel](#) comprend la liste des projets pour l'année civile en cours. Pour plus d'informations, consultez les pages projet ou prenez contact avec l'AIM.**

Le Program Board de l'AIM évalue les projets de moindre ampleur et les projets urgents dont la demande nous parvient au cours de l'année. Les projets doivent respecter un certain nombre de critères.

### **Sélection des projets pour le programme annuel de l'AIM**

Afin d'entrer en ligne de compte, un projet doit s'inscrire dans le cadre des missions et objectifs de l'AIM. Les projets AIM correspondent à la vision mutualiste d'une assurance de soins de santé sociale. Les projets contribuent au maintien et à l'amélioration d'un système performant de soins de santé et d'assurance maladie-invalidité. Les missions attribuées à l'AIM sont conformes à au moins deux des finalités suivantes :

- Accessibilité (financière, géographique, etc.) des soins
- Utilisation rationnelle et efficace des ressources disponibles
- Qualité des soins
- Suivi de la santé publique et des objectifs de santé
- Financement et organisation des soins et de l'assurance maladie-invalidité
- Prévention

Une priorité d'autant plus élevée sera accordée aux projets suscitant l'intérêt de davantage de partenaires et correspondant au plus grand nombre de finalités. Les projets peuvent également bénéficier d'une priorité accrue lorsqu'une urgence d'ordre politique survient (p.ex. statistiques menant à des décisions politiques).

Grâce à la publication du programme annuel, tous les partenaires sont tenus au courant des projets planifiés. Nous leur formulons des recommandations lors de la préparation du programme annuel. Le Conseil d'administration approuve le programme annuel. La collaboration et la transparence contribuent à un travail plus efficace.

---

**P.-S.**

- [Programme annuel AIM 2024](#)